

Paris, le 15 mars 2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

 **A la suite de l’identification par séquençage, en Bretagne, d’un nouveau variant (dérivé du Clade 20C), les autorités sanitaires mettent en place les mesures de surveillance et d’accompagnement nécessaires.**

**Un nouveau variant (dérivé du Clade 20C) a été détecté** dans le cadre d’un cluster au centre hospitalier de Lannion, dans les Côtes d’Armor. Le 13 mars, 79 cas ont été identifiés, dont 8 cas porteurs du variant, confirmés par séquençage.

Sur la base de l’analyse préliminaire des mutations de ce variant et des observations cliniques et biologiques des patients porteurs, les autorités sanitaires estiment qu’il est raisonnable de classer ce variant sous surveillance, c'est-à-dire dans la catégorie VUI (variant under investigation) de l’OMS notamment en raison de l’observation de plusieurs patients présentant des symptômes typiques suggérant une infection par le SARS-CoV-2 mais un résultat de test RT-PCR négatif sur des échantillons nasopharyngés et pour lesquels le diagnostic a pu être fait par la sérologie ou la réalisation de RT-PCR sur des prélèvements respiratoires profonds.

**Les premières analyses de ce nouveau variant ne permettent de conclure ni à une gravité ni à une transmissibilité accrues** par rapport au virus historique. Des investigations approfondies sont en cours, afin de mieux connaître ce variant et son impact. Des expérimentations vont également avoir lieu afin de déterminer comment ce variant réagit à la vaccination et aux anticorps développés lors de précédentes infections. Enfin, les autorités internationales sont informées de la découverte de ce variant.

Les virus évoluent constamment par mutations de leur génome. **Concernant spécifiquement le variant VUI dérivé de clade 20C, un système de détection et de surveillance** des cas possibles d’infection ou de portage est mis en place par Santé publique France et les Centres Nationaux de Référence, en lien avec les laboratoires d’analyse. Ce dispositif concerne une zone géographique comprenant Lannion, Guingamp, Saint-Brieuc et Morlaix. La direction générale de la santé a également prévenu l’ensemble des établissements de santé et des professionnels de santé afin de les sensibiliser à la surveillance de ce variant.

Enfin, **par précaution, les autorités locales, Préfectures et ARS, accentuent les mesures permettant de freiner la transmission du virus**, par exemple en accélérant la vaccination, en rappelant l’importance des gestes barrières ou en limitant les rassemblements.

**Contacts presse :**

**Direction générale de la santé**

presse-dgs@sante.gouv.fr

**Santé publique France**

presse@santepubliquefrance.fr